

Les lieux-dits de Floirac

L'étude des noms de lieux-dits ou « toponymie » permet de mieux comprendre comment s'est créé un terroir comme celui de Floirac. En effet, les lieux portent la trace de la langue dans laquelle ils ont été nommés. Les déformations que les noms subissent au fil du temps, c'est-à-dire leur évolution phonétique obéissent à des règles très précises que les linguistes sont à même de décrypter. On peut ainsi retrouver les différentes strates de peuplement (celtique et préceltique, gallo-romaine, médiévale...) et dater les principales périodes au cours desquelles s'est effectuée la mise en valeur d'un terroir. Si les noms de lieux habités restent assez stables au cours du temps, il n'en va pas de même des autres lieux-dits qui s'effacent parfois des mémoires et des cadastres.

Le Plan Terrier de Floirac, établi en 1774, nous en restitue quelques-uns, les Casalets par exemple, entre la Chapelle et Rul, la Fournétie près de la Rondèle, ou encore Monverlie entre Pech d'Agude et la voie ferrée. Ce même Plan Terrier permet de constater aussi les permanences depuis le XVIIIème siècle de la plupart des désignations toponymiques locales et leur ancienneté.

L'étude des noms de lieux montre enfin que ceux-ci se déplacent parfois et que chaque confection de cadastre en fait disparaître un certain nombre. Du coup ceux qui subsistent ont tendance à prendre de plus en plus d'ampleur.

Les lieux-dits du Causse

Sur le plan terrier de 1774 le causse n'apparaît avec un parcellaire qu'autour des zones habitées : Beulat, Pech Cayrou, Uffande et la vallée de Caillon, Frayssinet, Candare, Camp St Peyré, Soult, Camp Marti. Les zones plus éloignées et tous les secteurs peu cultivables sont appelées « *fraus* » (= friche, lande, zone inculte), ce terme désignant des espaces de libre parcours pour les animaux, ouverts à tous les habitants qui pouvaient aussi y couper du bois. Après la Révolution ces *fraus* deviennent des communaux qui feront l'objet de disputes interminables entre ceux qui souhaitent qu'ils soient partagés (les plus humbles, en gros, car ils estiment que les bourgeois les accaparent) et ceux qui souhaitent conserver les choses en l'état. Ce n'est qu'en 1857 que, finalement, ce partage eut lieu. Cela conduisit à la délimitation d'un nouveau parcellaire et à une floraison de murs en pierres sèches ainsi qu'à la création de nouveaux chemins communaux dits chemins de service (publics, à ne pas confondre avec servitudes) pour desservir ces nouvelles parcelles. Beaucoup d'entre elles furent dévolues à la vigne quand le sol était assez profond. Pour peu de temps car le phylloxéra y mit fin quelques décennies plus tard. Mais cela permit aux truffiers de s'implanter.

Si le causse est peu habité et peu cultivé en dehors des combes (fonds de vallées sèches) et des cloups (ou dolines) et reste surtout voué au pastoralisme, il a cependant été occupé très tôt comme en témoignent les nombreux dolmens et tumuli qui le parsèment. Le causse a été également parcouru par des voies, très anciennement. On y retrouve la trace de voies romaines reliant la grande route passant à Veyssou (une des voies romaines importantes reliant Cahors à Bourges), à Floirac par Rul (dont un secteur correspond au « chemin large » de Pech Lasserre). La liaison vers Carennac empruntait une portion du GR 652 vers le Pech de Souly. Ces sections de 6 mètres de large (telles que la voie romaine au Pech Lasserre ou le

chemin de Floirac à Carennac dans certains secteurs), parfois abandonnées ou reprises dans des chemins actuels sont encore repérables même si souvent elles ont été rétrécies par des empiètements. Il n'est pas rare, en effet, que certains murets soient ainsi implantés sur le chemin. On constate aussi que ces itinéraires sont jalonnés de dolmens et tumuli, preuve que ces cheminements reprennent parfois des chemins plus anciens, tracés dès le Néolithique.

Voici d'après le plan terrier de 1774 les lieux-dits que nous avons recensés :

Bavié : ce lieu, aujourd'hui disparu des cadastres et des mémoires, est situé à gauche du chemin conduisant à Manen, au-dessus de Rul et de Caillon. Pas d'origine évidente mais on peut penser qu'il se réfère à *via* signifiant la voie, et *bassum* = en bas, soit en latin médiéval « le chemin d'en bas ». Or ce chemin qui longe le Pech Lasserre est situé au pied du pech et se substitua au vieux chemin qui, lui, suivait la ligne de crête et qui d'ailleurs existe toujours sur la quasi-totalité de son itinéraire de Rul à Camp St Peyre. Ce vieux chemin fut sans doute très important car il est jalonné de points d'eau : le lac de Manen, la source des Crubelets, le lac de Coufesse. Plus tardif, le chemin d'en bas, en revanche, a l'avantage d'être plat et carrossable.

Beulat (1774), Beulac, Baylac (carte IGN actuelle) :

- la forme « *baylac* » évoque la « *bayla* » ou « *bailie* » désignant le lieu où résidait le bayle ou bailli, sorte de régisseur chargé de recouvrer les redevances sur un territoire déterminé. Cependant la situation de ces lieux assez isolés n'incline pas vers cette hypothèse et cette forme de Baylac n'est pas attestée anciennement dans des textes, à notre connaissance. Enfin, la prononciation occitane « bé-ou-lat » ne paraît pas compatible avec la forme « baylac », graphie qui semble donc à écarter.
- la forme Beulat sans prononciation de la lettre finale « a » ou « t » attestée dans les documents rencontrés aurait-elle un lien avec la présence du « lac », source maçonnée et aménagée dont l'eau était réputée bonne à boire ? Ce toponyme pour l'instant demeure énigmatique

Borie de Féral (ou Combe de Féral) : le mot « *borie* » issu du latin *bovaria* (l'étable à bœufs) désigne en langue d'oc une métairie et il est suivi du nom de son propriétaire.

Cabroles ou Cabronnes : désigne un lieu sec, rocheux, parfois en abrupts, où l'on menait sans doute paître les chèvres.

Caillon : n'est pas un toponyme exclusivement local. On le trouve aussi sur un ruisseau de Prudhomat et dans différentes régions de France. Il serait issu d'une base pré-indo-européenne KAR- ou KAL - (d'où le mot caillou par exemple, ou le gallois *cail* = testicule ; « cause » vient aussi de la même racine), qui désignait la pierre. Ce mot suppose un suffixe *-onem* ayant donné la finale « *on* » à rapprocher du pré-celtique « *onna* » = eau). Caillon pourrait signifier « l'eau coulant sur le rocher » ou « l'eau produisant du rocher ». Cette référence à la pierre et à l'eau pourrait avoir un lien avec les dépôts calcaires de travertin (appelé localement tuf) de ce ruisseau pétrifiant.

Les Camps : ce toponyme camp est issu du latin *campus* désignant un terrain cultivé. Rare dans la plaine (cf. *Camp del Vinhal*) il est relativement fréquent dans le causse où les terrains cultivables sont suffisamment peu nombreux pour être expressément désignés et nommés. Ils correspondent en général à des combes ou à des petites plaines karstiques, les fonds de dolines ayant leur propre désignation :

- Camp est souvent suivi du nom du propriétaire : **camp de Clary, camp Marti** (même origine que la Martinie ?), **Camp del Prieu** (ayant appartenu au prieur de Floirac) ;
- **le Camp del Bontemps** est appelé ainsi par référence à sa situation en versant sud, d'adret, bien exposé donc dans la vallée de Caillon ;
- **le camp d'Auliac** ou d'**Ouliac** (Olhac en 1450) près de Soult semble désigner un lieu où se trouvait un atelier de potier à l'époque gallo-romaine (*olla* = le pot en latin), des débris de poterie retrouvés sur le site attestant cette hypothèse.
- **le camp des Rastouls** : situé au sommet de la côte, à gauche du chemin menant à Manen (vers Bavié déjà cité) est le camp des chaumes, le « rastoul » désignant l'état du champ après la moisson.
- **Camp St Peyre** : peut évoquer une possession ecclésiastique ou un patronyme commençant par Saint ou issu d'une déformation phonétique ; mais on peut aussi mettre le nom du lieu en relation avec le nom du pech qui le domine «*Peyré Broual* » qui désigne un bois pierreux. Plus précisément se trouve à Camp St Peyre un important pierrier qui pourrait être à l'origine du nom des deux lieux-dits. Le saint serait-il alors une simple facétie, à rapprocher du lac voisin de « **Coufesse** » (= confession) ?

Candare : probable agglutination de *camp* et *are* qui désigne en occitan un terrain sec, aride. Ce serait donc un champ aride.

Cloups : ce terme désigne, en Quercy, les dolines, cuvettes circulaires caractéristiques du relief karstique (lié aux phénomènes dûs à la dissolution du calcaire), cuvettes à fond plat tapissé d'argile rouge fertile et de bords abrupts en général boisés. Ce toponyme est souvent suivi du nom du propriétaire : cloup de Verny, de Jouandou, de Barthou, de Malherbe, Delapé, de Ruga. Ce mode de désignation traduit un défrichement tardif, postérieur à la fin du Moyen-Age. Cela apparaît d'ailleurs parfois dans l'appellation même : cloup Nau (= cloup neuf) à Camp St Peyre. Plus rarement le cloup est suivi d'un adjectif qui le caractérise : cloup bas (près du Bois de Turenne).

Combe : terme désignant un fond de vallée sèche, caractéristique aussi du relief karstique et offrant aussi des sols cultivables, très recherchés, constitués d'argile rouge et de cailloutis calcaires. Comme pour les cloups, les combes sont souvent suivies du nom du propriétaire : combe de Féral, de Babète, de Cavar, de Xey (ou de Geyt). Les Combes Longes, à la limite de Mézels, se réfèrent en revanche à leur longueur et Combe Nègre, près de Soult, tient probablement son nom de sa mauvaise exposition. Là encore une mise en valeur tardive est probable.

Coutron : signification et origine inconnues

Les Crubelets : le terme, venu très probablement de l'occitan *cruvèl*, le crible, pourrait désigner un lieu où l'on vannait.

La Curade : près de Camp St Peyre. Toponyme fréquent dans la région (St Sozy, Condat, Martel) sous cette forme. Ce terme vient de l'occitan *Curar* = émonder, nettoyer, vider et désigne un lieu de défrichement ou d'essartage.

Dumas : situé dans la partie amont de la vallée de Caillon, du latin *mansus*, c'est le mas, nom donné à une exploitation agricole au Haut Moyen-Age (antérieur à l'an Mille). Très fréquent aussi comme patronyme Dumas, Delmas...

Escapasse : présente une agglutination de l'article *Las* à *Capas* ou *Cabas* (existe à Gramat sous la forme les Escabasses). Vient de l'occitan *cabassa*, signifiant arbre étêté, ébranché. Ce toponyme s'applique à un lieu où l'on émondait les arbres pour la nourriture du bétail (les frênes étaient particulièrement prisés).

Fonfade : l'une des sources de la vallée de Caillon, c'est la fontaine de la Fée (*fada*).

Les Fieux : ce toponyme vient de fief, terme bas-latin d'origine germanique *feudum*. Il désigne un bien concédé par un seigneur à un vassal en échange de services (financiers et militaires). Il est à la base du système féodal.

Gauteyret : c'est le domaine de *Gauthier*, nom propre d'origine germanique, fréquent à partir du X^e siècle. Ce terme signe un habitat intercalaire sans doute contemporain des grands défrichements médiévaux (X^{ème} - XIII^{ème}) correspondant à une période de forte croissance démographique et d'un optimum climatique favorable à l'agriculture. Ce toponyme se retrouve à Cuzance (La Gautrie) et près de Sarlat (Les Gautheries) mais la présence d'un article dénote une appellation probablement plus tardive.

Lalbenque (ou l'Albenque) : mot d'origine pré-gauloise, issu de *Alpa* = pâturage de montagne, qui a donné Alpes, alpage ou des formes voisines (Alba d'où Albi). Le terme est ici associé à un suffixe pré-gaulois *-ink* qui indique un établissement rural important.

Les lacs : ce terme désigne en occitan une étendue d'eau qui peut n'être qu'une flaqué. Les lacs du causse sont de même nature que les lacs de St Namphaise dans la Braunhie, ou les lavognes sur les Grands Causses. Il s'agit d'abreuvoirs creusés de main d'homme dans des lieux jugés propices, où l'on peut rassembler des eaux qui suintent des strates calcaires. Parfois, la présence d'une source (fig. 14) est encore plus favorable. Il est à noter que ces « lacs » sont toujours situés au bord des chemins, et donc accessibles à tous. En août 1792 (d'après les minutes du notaire Léon Lajugie) la municipalité fait payer des dédommagements à ceux qui, profitant des troubles révolutionnaires, ont empiété sur les terrains communaux. Parmi eux, Jean Joseph Lescure de Soult est imposé de 65 livres pour des empiètements sur le communal de Candare et l'acte précise que « le lac ou fontaine doit rester dans le chemin ». C'est dire l'importance qui était accordée à l'accès public des points d'eau.

Parmi les plus connus on peut citer :

- le lac de Coufesse situé à un carrefour de chemins et l'un des plus grands de la commune
- le lac de Beulat déjà cité
- La fontaine de Frayssinet
- le lac de Manen (fig. 12) (Escapasse en 1774)
- le point d'eau des Crubelets
- le lac de Soult
- le point d'eau de la Borie de Féral

Les fosses : correspondent à des cloups de forme allongée, dûs à la coalescence de plusieurs dolines.

Manens (1774), **Manen** (fig. 13) : il s'agit là d'un lieu-dit vagabond. En 1774, Manens est situé dans la vallée de Caillon en amont des sources, à gauche du chemin en montant sur le causse, dans le vallon affluent des Cabronnes. Le lieu est donc bien exposé, proche des sources et des combes cultivables du fond de la vallée de Caillon. Aujourd'hui Manen désigne

le secteur qui fut le siège de la propriété Lafeuille qui, en 1774, s'appelait Escapasse au sud du chemin (le plan terrier indique précisément le lac d'Escapasse) et recouvre aussi au nord du chemin le secteur dit Camp del Prieu (actuelles maisons Mouget et Brenot). L'explication de ce déplacement s'explique probablement par le fait que Jean Darche, dit de Manens en 1774, possédait des terres à Escapasse où il a pu s'établir et transférer ainsi le lieu-dit en même temps que son domicile.

L'origine du nom est à rechercher dans le terme « *manse* » (issu du latin *manere* = demeurer, habiter qui a donné aussi *mas*, *mazet* etc.). A l'époque carolingienne (VIII^{ème} - IX^{ème} siècle) le domaine qui est parfois l'héritier de la villa gallo-romaine comporte une partie en exploitation directe appelée la réserve (la plus fertile et la plus proche du siège du domaine) exploitée par la main d'œuvre du domaine, libre ou servile, et le reste est divisé en tenures ou manses confiés en exploitation à une famille. Tel devait être le cas de la vallée de Caillon.

Bas Mayous : désigne une importante dépression, au sud de Lalbenque. Mayous = major = grand, désignerait une grande dépression, ce qui est le cas.

Les pechs : Le mot pech, issu du latin *podium* désigne une hauteur, a évolué différemment suivant les régions : *puy*, *puig*, *peuch* (en Limousin notamment). Pech est ensuite suivi d'un terme qui indique une particularité du modelé ou de la végétation qui le couvre. On a ainsi :

- **Pech Bartas**, couvert de broussailles (même origine que La Barthe)
- **Pech Cani**, escarpé (de *canis* en occitan ?)
- **Pech Cayrou** (fig. 9) qui présente un sommet plat cultivable et devait avoir nécessité un épierrement d'où les tas de pierres formant un ou des cayrous
- **Pech Lasserre** (de l'occitan *serra* : hauteur étroite et allongée) désigne le sommet de l'interfluve entre le vallon des Tillières - Beulat et la vallée de Caillon
- **Pech Uscla** (de *usclata*, en occitan, brûlé). Incendie ou brûlage contrôlé pour entretenir un pâturage ?
- **Pech Courriou** : sans doute le nom d'un propriétaire ; il a existé un curé Courriou à Floriac au XVII^e siècle

Peyré Broual : correspond au plus haut sommet de la commune (344 m) où se trouve le château d'eau du causse. A peut-être constitué une limite bornée du couvent des Fieux. Le terme évoque un endroit pierreux et boisé. Cf. Camp St Peyré pour le pierrier ; broual déjà rencontré dans la vallée fait référence à un terme gaulois « *brogilo* » désignant un petit bois.

Les Places, les Plaçals : le mot indique des espaces plats et cultivés sur le causse.

Sauzet : vient de *sause* qui en occitan désigne toutes les variétés de saules arborescents. La présence de points d'eau dans les fonds de cloups de ce secteur explique que cet arbre ait pu y pousser et que sa rareté sur le causse ait pu en faire un repère.

Les Roucailles : secteur présentant de nombreux blocs ou pointements rocheux

Sécade : on pense évidemment à la sécheresse (*secada*, en occitan). Serait-ce un lieu particulièrement sec ? Comme en toponymie il faut se méfier des évidences, nous nous garderons d'affirmer que c'est la bonne explication.

Soult, Souls (1774) pourrait désigner une terre dégagée de toute servitude, libre de droits si le mot vient bien du latin *solutus* = libre. Les *soluta praedia* étaient chez les latins des terres libres.

La Taillade (nom attesté en 1453 sous le nom de Pierre Taillade) désigne une entaille dans le rocher.

Uffande ou Iffande est le résultat de l'agglutination de l'article *lu* ou *li* et de *fondo* du latin *fundus* qui désignait un établissement agricole à l'époque gallo-romaine. La présence d'un tel établissement est confortée par les fragments de tegulae et de poteries gallo-romaines retrouvées dans ce secteur.

Les lieux-dits de la vallée

Quelques toponymes de notre commune témoignent d'une occupation très ancienne, préceltique et celtique (gauloise). Il s'agit des langues parlées avant les Gaulois sur notre territoire ou de mots tirés par les Gaulois de leur langue pour désigner les lieux sur lesquels ils s'installaient. Ainsi, dans la vallée de Floirac :

Les Brives : renvoie à un mot celte bien connu et très attesté, *BRIVA*, le pont, qui a formé évidemment aussi le nom de la ville de Brive.

Les Nouals (fig. 6) : *du gaulois NAUDA*, désignant une terre humide (qui nous a laissé le nom commun Noue), est probablement à l'origine du toponyme *les Nouals* ainsi qu'en témoignent encore les sources qui y jaillissent à la moindre pluie !

Le Broual, le long du Pech d'agude, semble issu du gaulois *BROGILO*, le petit bois, qui a donné en langue d'oïl d'innombrables Breuils.

C'est donc à juste titre que les petits Floiracois peuvent évoquer leurs ancêtres les Gaulois.

La Borgne : viendrait du prélatin *borna* = creux. Désigne une zone basse dans le lit mineur de la rivière correspondant à d'anciens chenaux susceptibles d'être inondés en cas de crue. La Borgne est une ancienne île dite « du seigneur » entre deux bras de la Dordogne dont l'un correspondait au chenal d'alimentation du Moulin Grand. A cessé d'être alimenté au profit du bras de rive droite laissant une zone basse, inondable.

Les Croques : désignent, entre le Fraysse et la Rondelle une zone comportant un abrupt rocheux (*cro*= rocher en pré-latin).

La strate de dénomination gallo-romaine, traduisant une occupation qui a pu aller de la conquête romaine (51 avant JC pour notre région) jusqu'au X^{ème} siècle environ (passage du bas-latin aux langues romanes), est bien sûr présente dans la toponymie locale et d'abord dans le nom de notre village :

Floirac, ancienne villa gallo-romaine comme la majeure partie des noms de lieux en **ac**, désigne en effet un domaine, celui de Florius, grâce au suffixe – *acum* ajouté au nom du propriétaire. *Floriacum*, qui a donné Floirac, était également l'ancien nom de Saint-Sozy. De

nombreux fragments de tegulae (tuiles romaines) ont été trouvés lors des travaux d'assainissement notamment sur la place ainsi que dans les ruisseaux des Nouals (vers le Pré de Beyssen) et du Serpintil, attestant de cette origine.

Les Saules indiquent une terre sableuse (du latin *sablinum*, le sable), et non une terre plantée de saules (le latin *salix*, saule, évoluant différemment).

Les Tilles, près des Condamines, sont un lieu planté de tilleuls.

Des activités humaines de l'époque gallo-romaine retrouvent vie pour nous à travers des noms tels que :

Calfour, Aux Caufours (1521) aujourd'hui tombé en désuétude, qui devait désigner l'emplacement d'un ou plusieurs fours, fours à chaux ou fours de potier, est situé dans les textes au bord du chemin de Floirac à la fontaine de Poumeyrol (fig. 8). On peut le situer au sud ou à l'est du Camp del Vinhal. Ce toponyme fréquent de Calfour ou Chauffour, vient des formations latines *calcis furnum* (four à chaux) ou *caldum furnum* (four chaud).

Les Casalets (du bas-latin *casal* suivi d'un diminutif, petite habitation rurale) nous ramènent au temps où de petites métairies devaient occuper le triangle compris entre le chemin de Rul et celui des Brives. Le *casal* désigne une tenure à cens comportant un petit lot avec maisonnette et jardin attribuée à partir du IX^e siècle par les seigneurs sur les parties du domaine qu'ils ne souhaitaient pas exploiter en direct. En 1774 ce secteur est planté de vignes.

On voit que la colonisation romaine a laissé des traces à Floirac. La tradition orale confirmée par des trouvailles archéologiques aurait même conservé le souvenir d'un poste militaire romain situé en haut du Crouzouli.

La plupart des autres toponymes de notre commune correspondent à des formations de l'ancien occitan, encore reconnaissables à notre époque. Ils ont pu être utilisés dès le moment où sont apparues les langues romanes issues du latin, dans le haut Moyen-âge, vers le X^e siècle, ou plus tard (mais bien avant le XVIII^{ème}, le plan terrier de 1774 en témoigne).

On peut reconnaître dans certains de ces termes occitans des formes de désignation du relief ou de l'état des sols :

La Rondelle : se réfère peut-être à la forme des chemins contournant le pech. On ne peut exclure toutefois que le mot vienne de l'évolution de « *terondel* » issu d'une racine préceltique « *tor* » désignant une hauteur.

Las Canals, dans le secteur des Vacants, terme féminin comme en latin, indique que les eaux de ces terrains humides étaient drainées. On y retrouve aujourd'hui encore des fossés de drainage qui sont bien marqués dans le parcellaire.

Les Terroles, signale des parcelles agricoles cultivées en ce lieu qui devait être exondé et entouré de zones marécageuses. Cela correspondait probablement à un ancien cours de la Dordogne qui devait se diviser en deux bras en amont du rocher de Foussac.

Les Saignes, (de l'ancien occitan *sanha* - pré marécageux) terres souvent inondées par le Serpintil et le ruisseau de Trion (juste en amont de Poumeyrol) constituaient une sorte de tourbière. Ces sols peu fertiles ont été laissés en prairie jusqu'à une période récente.

Prats de Laigue, les prés du bord de l'eau.

Pantalinat ou Pantalinas désignerait, selon certains, des petites pentes. Il est cependant plus probable qu'il dérive de « pantanum » qui désigne en latin médiéval (attesté au X^{ème} siècle) un petit marécage, une zone inondée car le suffixe évoque un diminutif. Là encore il faut se référer à une période où le ruisseau des Nouals venait se perdre dans la plaine qui n'était pas encore drainée.

Foussac se trouve sous la forme *Fossats* ou *Les Fossats* dans les textes anciens. Ce terme désignant les fossés évoque le drainage de la plaine par creusement d'un chenal artificiel prolongeant le ruisseau des Nouals depuis Pantalinat et captant au passage le ruisseau de Trion et la fontaine de Poumeyrol ainsi que les canaux de drainage de « las Canals » pour rejoindre la Dordogne juste en amont du rocher de Foussac. Ces travaux peuvent être situés aux XI^o- XII^o siècles qui correspondent à une période d'expansion démographique et de conquête de terres agricoles se prolongeant jusqu'au XIII^{ème} siècle.

Le pousadou : c'était l'endroit où les habitants de Foussac allaient puiser l'eau. C'est devenu aujourd'hui la plage de Foussac et le lieu-dit est en passe d'être oublié.

Le Crouzouli (le passage creusé), forme occitane tardive datant de la percée du rocher à l'époque du tout premier chemin vers Gramat, est un toponyme relativement récent.

Pech d'Agude, déformation de Pech agudo, est un pech (latin *podium*, endroit élevé) pointu (le « d » entre les deux mots est euphonique). Ce toponyme correspond originellement au château actuel et le qualificatif se comprend aisément si on le regarde depuis la Borgne. Mais il s'est étalé jusqu'à désigner toute la colline.

Caupeyre, Copeyre, est la pierre coupée, en occitan, mais cette traduction ne fait pas l'unanimité.

Scanneaux, déformation de « *les camps nauts* » (forme attestée), désigne les « champs hauts », moins facilement inondables que ceux, situés à proximité, du lieu-dit *Debat* (en bas).

Debat (« en bas » en occitan) désigne une terrasse inférieure inondable.

Le lac de Valette, étendue inondée dans la petite vallée (Valeta), correspond à un ancien bras de la Dordogne. Ce nom, comme celui de *Portail de valette*, dans le bourg, rappelle les possessions d'un ancien seigneur de Floirac (et non d'Agude qui était un autre fief) qui a donné son nom à une partie de notre territoire. Sa maison « noble » se serait située à l'emplacement de l'actuelle maison Viéban qui possède une entrée de cave témoignant d'une ancienne porte médiévale (XIII^{ème}- XIV^{ème} siècle). On trouve aussi de nombreux arrentements (arrentement : attribution d'une terre par un seigneur) au « **Claux de Valette** » sur des terres appartenant au seigneur de Besse au XV^{ème} et début du XVI^{ème} siècle. C'est ce même secteur qui devient au XVIII^{ème} « les Clausades ». La présence de cette famille Valette est attestée en 1337 ; elle s'éteint à Floirac en 1368 à la suite du mariage d'Hélène de Valette

avec Pierre de Barras, seigneur de la Rouquette en Rouergue. Il semble que la famille des seigneurs de Besse ait récupéré une bonne partie de leurs biens.

Le lac de l'Auzeral : désigne un petit point d'eau des Vidissières qui doit son nom à la présence d'érables champêtres (*acer campestris* d'où *aser*, *aseral* en occitan).

Coustal de Merendi est le Côteau du midi, au sud, au-dessus de la Combe des Tillières et le long de la côte de Soult. Le plan terrier du XVIII^{ème} siècle nous en a rendu le nom si précis quant à l'orientation.

Malecourse (fig. 10), la mauvaise côte, décrit bien la montée pénible vers le bourg du chemin venant de Pech d'Agude qui a été coupé par la voie ferrée à la Barrière, en aval de la Croix-Teulière.

Pouzals, en face du chemin menant au Camp del Vinhal, signale la présence, vérifiée auprès des riverains, de puits toujours alimentés.

Ourjac ou **Ourzat**, **Ourgat**, attesté en 1453, semble avoir une racine latine proche de orior = surgir, sourdre, prendre sa source, que l'on retrouve dans le nom d'une fontaine dans la Narbonnaise, « *Orga* ». Ce toponyme se référerait donc à l'existence de nombreuses sources en ces lieux, au pied de la falaise.

Des toponymes, nombreux et encore très parlants, sont liés à une végétation caractéristique :

Poumeyrol : terre plantée de pommiers

Vérisières ou **Vidissières** où abondent les *virissos*, variété de saules

Las Tilles, ou *les Tillières* : bosquets fournis en tilleuls

Bouissières : lieu où poussent des buis (boixeria, de *buxus* en latin)

Fraise ou **Frayse** : le frêne, de *fraxinus*.

Le Camp del Vinhal (fig. 5) situé au premier chemin à gauche en allant vers Foussac, après la scierie. Le terme « camp » (= champ) est aussi très fréquent surtout sur le causse. « Vinhal » désigne le vignoble en occitan.

Monverlie (fig. 11) : pourrait être un mont arboré de vergnes (*vèrnhe* en occitan)

Ce sont parfois aussi des activités humaines disparues que nous restituent les toponymes occitans de Floirac :

Rul : vient de l'occitan Rol (du latin *rotulus*), prononcé Rèl ou Ruèl en Quercy selon L. Alibert. Désignait un espace plat servant d'aire à battre le blé en utilisant un manège d'animaux. Le terme encore utilisé de « sol » à la maison Caminade signe bien cette origine.

La Fournétie, située entre La Rondelle et le Ban de Gaubert, révèle la présence de fours dès l'époque gallo-romaine. On ignore cependant de quels types de fours il s'agit : de

potiers, de charbon de bois, fours à pain ? Au XVI^{ème} siècle les arrentements y font apparaître la présence de chènevières.

La Croix Teulière : située au carrefour en amont de la Barrière, « teulière » désigne la présence en ce lieu d'une tuilerie ou briqueterie ; on trouve la forme « Croix del Tornier » en 1479 dans les arrentements de Besse, ce qui permet de déduire l'existence en ces lieux d'un potier. On peut donc en déduire que ce lieu a été le siège d'une activité liée à l'argile, poterie, puis tuilerie probablement. Notons que les travaux d'assainissement ont révélé dans ce secteur un filon, tout à fait remarquable, d'argile ocre particulièrement pure.

Carbonnières, en rive droite de la Dordogne, désigne avec précision un endroit où on faisait du charbon de bois.

Le Port-Vieux : correspond à une appellation assez récente puisque le plan terrier de 1774 comporte l'appellation « port », sans adjectif. Ce qualificatif serait dû à l'abandon de ce port, après la Révolution, une crue ayant déposé un banc de gravier qui empêchait la traversée du bac. Celui-ci a donc été déplacé à la Borgne, puis à Pontou et le port abandonné a pris ce nom de Port vieux.

Le Petairol ou Betairol (sur le plan terrier de 1774) : au XVIII^{ème} ce lieu-dit, orthographié Betairol, est situé au confluent de la Tourmente et de la Dordogne, sous Mirandol. Un tel lieu-dit existe aussi à Gintrac à l'emplacement du bac. On peut donc en déduire qu'il existait un bac aux Vidissières. Selon L. Alibert la « beta » est un bateau de pêche en mer (5,50m x 1,40m) et le « beton » un bateau plus petit de 4,20m x 1,10m. Le suffixe « aïrol » évoque un diminutif qui pourrait donc correspondre à un petit bateau, cette racine ne s'appliquant probablement pas qu'à des bateaux maritimes.

Le Moulin Grand (fig. 4) : situé sur un ancien chenal de la Dordogne, c'était l'ancien moulin banal, créé vers la fin du XIII^{ème} siècle par le vicomte de Turenne qui le cède ensuite aux Lestrade installés au repaire d'Agude au XIV^{ème} siècle. La toiture s'étant effondrée depuis quelques années, il n'en reste que les murs qui traduisent d'ailleurs des remaniements postérieurs à l'abandon de l'activité de meunerie. Celle-ci avait déjà pris fin en 1774 en raison du coût jugé excessif de l'entretien du chenal d'amenée d'eau alors que la Dordogne avait modifié son cours, le déplaçant très sensiblement vers la rive droite. L'ancienne « île du seigneur » enserrée entre les deux bras de la rivière est ainsi devenue « la Borgne ».

Les Clausades, ex « Claux de Valette » (de l'ancien occitan cloure = clôturer), le long du chemin de la Martinie, évoquent les vignes, jardins et vergers enclos qui, au Moyen-âge, étaient entretenus près des villages. Ce secteur était en bonne partie une possession de la seigneurie de Besse (paroisse de St Denis) à la fin de la Guerre de Cent Ans. Nous disposons d'archives concernant les nouveaux arrentements que le seigneur a dû consentir pour repeupler ses terres à la fin de cette guerre, vers 1470.

Paradis s'appliquait, toujours à l'époque médiévale, à un beau jardin dont il ne reste aujourd'hui que le nom et la localisation près de Pouzals (en 1774, il est localisé à l'emplacement actuel de la station d'épuration !).

La planque de Méry, située en aval de Labarthe, signale l'existence d'un pont sur le ruisseau des Nouals. Vient de « palanca » = passerelle en occitan.

La fontaine trigale, située à Ourjac sur le plan de 1774 et sans doute plus abondante qu'aujourd'hui, a été le siège de petits moulins. Un bâtiment, probablement destiné à cet usage figure sur le plan de 1774. On retrouve ce terme lié au blé = *triticum* en latin (*trigo* en castillan) dans le Marais poitevin (port trigal), en Ile de France (fêtes trigales désignant les fêtes des moissons). Le *trigos* désigne un traîneau à battre le blé en Quercy d'après Alibert (dictionnaire occitan-français).

Le jardin de Béral est un amas de rochers sous la croix de Mirandol avec quelques arbres. On peut penser qu'un pêcheur assidu avait appelé ainsi son coin de pêche favori ou que ces compatriotes l'ont moqué.

Le statut particulier et même juridique où le nom du propriétaire de certaines terres peut enfin être révélé par la toponymie locale qui en a gardé fidèlement la trace :

Ban de Gaubert est encore usité de nos jours. Le mot médiéval **Ban**, terme d'origine germanique (*banum*) signale, à l'époque franque et ensuite, le pouvoir du seigneur sur un bien, pouvoir fiscal, juridique et militaire (rappelons-nous les fours et les moulins **banaux** !) et le nom n'a pas disparu avec l'usage. Quant à Gaubert c'était le nom d'un vicomte de Turenne (898-936) qui aurait fait donation de ses terres de Floirac en 936 à l'abbaye de Tulle.

La Martinie : ce lieu-dit rappelle que ces terres appartenait à Marti (= Martin), patronyme occitan présent aussi dans Camp Marti, mais est-ce le même ?

Bascle : cette famille (attestée au XVIII^{ème} s.), installée au moulin, a fini par désigner une partie du lieu-dit « les Brives ».

Le Cayrou enserre l'église à l'ouest et épouse le chemin en arc de cercle qui délimitait le castrum. Ce nom évoque un amas de pierres qui correspond peut-être à un site de taille des pierres lors de la construction de l'église.

Le Barri : les barris désignaient au Moyen-Age les quartiers d'habitation situés hors les murs du castrum. S'il n'en reste qu'un qui a gardé cette appellation (le Barri du pressoir, actuel Barri), ils étaient beaucoup plus nombreux au Moyen-Age :

- le Barri de Gaveirie (attesté en 1521) ou de las Carrièras attesté en 1678, correspond au quartier situé au carrefour actuel de Ban de Gaubert.
- le Barri de Gibardel en descendant vers le pré de Beyssen (origine inconnue, du bossu ?), attesté en 1732
- le Barri de Vigayrie (attesté en 1671) ou Vigeyria (attesté en 1450) en aval des Nouals (évoque le Viguier qui exerçait une fonction judiciaire).
- Le Barry de Mongaillard, alias del Noguié (= du noyer) signalé dans les arrentements de la fin du XV^{ème} (attesté en 1471) semble se situer au sud du castrum, sans doute à droite du chemin de Floirac à Montvalent.
- Als Bornacs : ce terme désigne une cavité, un creux ; au XV^{ème} c'est un quartier attesté avec la présence d'un lac, ce terme pouvant désigner une mare associée à un trou par lequel jaillissait une source. On peut situer cette source dans les jardins en bas de vallon (jardin Kandel, ou voisins). Cela conduit à penser que la source du Serpintil (fig. 15) aujourd'hui située aux Clausades (maison Borde) émergeait beaucoup plus en amont dans le vallon à cette époque. Le barri en question se situait donc au sud de l'église à gauche du chemin de Floirac à Montvalent.

Condamines (latin condominium) désigne à l'origine une coseigneurie sur une terre, puis une très grande terre, souvent la meilleure du pays, réservée au seigneur. Ici les deux acceptions sont possibles car il s'agit d'une terre très fertile et elle est située aux confins des possessions des seigneurs de Floirac et de Foussac.

La Garenne, au bas du Caillon, était évidemment la chasse réservée au seigneur.

La Gardelle, au-dessus de Pontou désignait un poste de garde médiéval (du germanique warda, guard).

Toupy : résurgence sur la route de Mézels alimentant la couasne (fig. 7) du même nom. Origine incertaine.

La Boule, terre située entre Floirac et Foussac, semble devoir son nom à sa situation de limite (Bola) entre les deux domaines de **Fossats** et Floirac.

Les Vacants. Ce toponyme n'apparaît pas en 1774 sur le plan terrier de la commune. À sa place figure *las canals*. C'est que ces terres appartenaient au seigneur de Floirac et que, vraisemblablement, à la suite de l'émigration de leur propriétaire à la Révolution, elles sont devenues des biens « vacants », appellation qui leur serait restée.

Lissar : petite section cadastrale en amont de Pantalinas (issu du bas latin *exsartum*, terrain défriché, participe passé de *exsarire*, sarcler, est devenu par agglutination de l'article, *lissar*) ; désigne un lieu récemment défriché par le feu, ce qu'on appelle écobuage.

Labarthe : s'applique toujours à une zone de buissons, ce toponyme provenant d'un ancien mot gaulois BARTO (le fourré, le hallier), qui est passé dans la langue d'oc et y a servi longtemps à désigner tous les Barthas et Barthes buissonneux du sud-ouest.

Ces deux derniers toponymes présentent une agglutination de l'article qui montre qu'il s'agit de termes tardifs (fin du Moyen-âge). Ils sont probablement à mettre en rapport avec le dépeuplement quasi-total de Floirac à la fin de la guerre de Cent Ans qui a nécessité de nouvelles inféodations par les seigneurs à des nouveaux venus issus du Limousin ou de l'Auvergne pour la remise en culture du territoire.

Ce sont parfois aussi des activités humaines disparues que nous restituons les toponymes occitans de Floirac :

Rul : vient de l'occitan Rol (du latin *rotulus*), prononcé Rèl ou Ruèl en Quercy selon L. Alibert. Désignait un espace plat servant d'aire à battre le blé en utilisant un manège d'animaux. Le terme encore utilisé de « sol » à la maison Caminade signe bien cette origine.

La Fournétie, située entre La Rondelle et le Ban de Gaubert, révèle la présence de fours dès l'époque gallo-romaine. On ignore cependant de quels types de fours il s'agit : de potiers, de charbon de bois, fours à pain ? Au XVI^{ème} siècle les arrentements y font apparaître la présence de chènevières.

La Croix Teulière : située au carrefour en amont de la Barrière, « teulière » désigne la présence en ce lieu d'une tuilerie ou briqueterie ; on trouve la forme « Croix del Tornier » en

1479 dans les arrentements de Besse, ce qui permet de déduire l'existence en ces lieux d'un potier. On peut donc en déduire que ce lieu a été le siège d'une activité liée à l'argile, poterie, puis tuilerie probablement. Notons que les travaux d'assainissement ont révélé dans ce secteur un filon, tout à fait remarquable, d'argile ocre particulièrement pure.

Carbonnières, en rive droite de la Dordogne, désigne avec précision un endroit où on faisait du charbon de bois.

Le Port-Vieux : correspond à une appellation assez récente puisque le plan terrier de 1774 comporte l'appellation « port », sans adjectif. Ce qualificatif serait dû à l'abandon de ce port, après la Révolution, une crue ayant déposé un banc de gravier qui empêchait la traversée du bac. Celui-ci a donc été déplacé à la Borgne, puis à Pontou et le port abandonné a pris ce nom de Port vieux.

Le Petairol ou Betairol (sur le plan terrier de 1774) : au XVIII^{ème} ce lieu-dit, orthographié Betairol, est situé au confluent de la Tourmente et de la Dordogne, sous Mirandol. Un tel lieu-dit existe aussi à Gintrac à l'emplacement du bac. On peut donc en déduire qu'il existait un bac aux Vidissières. Selon L. Alibert la « beta » est un bateau de pêche en mer (5,50m x 1,40m) et le « beton » un bateau plus petit de 4,20m x 1,10m. Le suffixe « aïrol » évoque un diminutif qui pourrait donc correspondre à un petit bateau, cette racine ne s'appliquant probablement pas qu'à des bateaux maritimes.

Le Moulin Grand : situé sur un ancien chenal de la Dordogne, c'était l'ancien moulin banal, créé vers la fin du XIII^{ème} siècle par le vicomte de Turenne qui le cède ensuite aux Lestrade installés au repaire d'Agude au XIV^{ème} siècle. La toiture s'étant effondrée depuis quelques années, il n'en reste que les murs qui traduisent d'ailleurs des remaniements postérieurs à l'abandon de l'activité de meunerie. Celle-ci avait déjà pris fin en 1774 en raison du coût jugé excessif de l'entretien du chenal d'amenée d'eau alors que la Dordogne avait modifié son cours, le déplaçant très sensiblement vers la rive droite. L'ancienne « île du seigneur » enserrée entre les deux bras de la rivière est ainsi devenue « la Borgne ».

Les Clausades, ex « Claux de Valette » (de l'ancien occitan claure = clôturer), le long du chemin de la Martinie, évoquent les vignes, jardins et vergers enclos qui, au Moyen-âge, étaient entretenus près des villages. Ce secteur était en bonne partie une possession de la seigneurie de Besse (paroisse de St Denis) à la fin de la Guerre de Cent Ans. Nous disposons d'archives concernant les nouveaux arrentements que le seigneur a dû consentir pour repeupler ses terres à la fin de cette guerre, vers 1470.

Paradis s'appliquait, toujours à l'époque médiévale, à un beau jardin dont il ne reste aujourd'hui que le nom et la localisation près de Pouzals (en 1774, il est localisé à l'emplacement actuel de la station d'épuration !).

La planque de Méry, située en aval de Labarthe, signale l'existence d'un pont sur le ruisseau des Nouals. Vient de « palanca » = passerelle en occitan.

La fontaine trigale, située à Ourjac sur le plan de 1774 et sans doute plus abondante qu'aujourd'hui, a été le siège de petits moulins. Un bâtiment, probablement destiné à cet usage figure sur le plan de 1774. On retrouve ce terme lié au blé = *triticum* en latin (*trigo* en castillan) dans le Marais poitevin (port trigal), en Ile de France (fêtes trigales désignant les

fêtes des moissons). Le *trigos* désigne un traîneau à battre le blé en Quercy d'après Alibert (dictionnaire occitan–français).

Le jardin de Béral est un amas de rochers sous la croix de Mirandol avec quelques arbres. On peut penser qu'un pêcheur assidu avait appelé ainsi son coin de pêche favori ou que ses compatriotes l'ont moqué.

Le statut particulier et même juridique où le nom du propriétaire de certaines terres peut enfin être révélé par la toponymie locale qui en a gardé fidèlement la trace :

Ban de Gaubert est encore usité de nos jours. Le mot médiéval **Ban**, terme d'origine germanique (*banum*) signale, à l'époque franque et ensuite, le pouvoir du seigneur sur un bien, pouvoir fiscal, juridique et militaire (rappelons-nous les fours et les moulins **banaux** !) et le nom n'a pas disparu avec l'usage. Quant à Gaubert c'était le nom d'un vicomte de Turenne (898-936) qui aurait fait donation de ses terres de Floirac en 936 à l'abbaye de Tulle.

La Martinie : ce lieu-dit rappelle que ces terres appartenait à Marti (= Martin), patronyme occitan présent aussi dans Camp Marti, mais est-ce le même ?

Bascle : cette famille (attestée au XVIII^{ème} s.), installée au moulin, a fini par désigner une partie du lieu-dit « les Brives ».

Le Cayrou enserre l'église à l'ouest et épouse le chemin en arc de cercle qui délimitait le castrum. Ce nom évoque un amas de pierres qui correspond peut-être à un site de taille des pierres lors de la construction de l'église.

Le Barri : les barris désignaient au Moyen-Age les quartiers d'habitation situés hors les murs du castrum. S'il n'en reste qu'un qui a gardé cette appellation (le Barri du pressoir, actuel Barri), ils étaient beaucoup plus nombreux au Moyen-Age :

- le Barri de Gaveirie (attesté en 1521) ou de las Carrièras attesté en 1678, correspond au quartier situé au carrefour actuel de Ban de Gaubert.
- le Barri de Gibardel en descendant vers le pré de Beyssen (origine inconnue, du bossu ?), attesté en 1732
- le Barri de Vigayrie (attesté en 1671) ou Vigeyria (attesté en 1450) en aval des Nouals (évoque le Viguiier qui exerçait une fonction judiciaire).
- Le Barry de Mongaillard, alias del Noguié (= du noyer) signalé dans les arrentements de la fin du XV^{ème} (attesté en 1471) semble se situer au sud du castrum, sans doute à droite du chemin de Floirac à Montvalent.
- Als Bornacs : ce terme désigne une cavité, un creux ; au XV^{ème} c'est un quartier attesté avec la présence d'un lac, ce terme pouvant désigner une mare associée à un trou par lequel jaillissait une source. On peut situer cette source dans les jardins en bas de vallon (jardin Kandel, ou voisins). Cela conduit à penser que la source du Serpintil (fig. 15) aujourd'hui située aux Clausades (maison Borde) émergeait beaucoup plus en amont dans le vallon à cette époque. Le barri en question se situait donc au sud de l'église à gauche du chemin de Floirac à Montvalent.

Condamines (latin condominium) désigne à l'origine une coseigneurie sur une terre, puis une très grande terre, souvent la meilleure du pays, réservée au seigneur. Ici les deux

acceptions sont possibles car il s'agit d'une terre très fertile et elle est située aux confins des possessions des seigneurs de Floirac et de Foussac.

La Garenne, au bas du Caillon, était évidemment la chasse réservée au seigneur.

La Gardelle, au-dessus de Pontou désignait un poste de garde médiéval (du germanique warda, guard).

Toupy : résurgence sur la route de Mézels alimentant la couasne du même nom. Origine incertaine.

La Boule, terre située entre Floirac et Foussac, semble devoir son nom à sa situation de limite (Bola) entre les deux domaines de **Fossats** et Floirac.

Les Vacants. Ce toponyme n'apparaît pas en 1774 sur le plan terrier de la commune. À sa place figure *las canals*. C'est que ces terres appartenaient au seigneur de Floirac et que, vraisemblablement, à la suite de l'émigration de leur propriétaire à la Révolution, elles sont devenues des biens « vacants », appellation qui leur serait restée.

Lissar : petite section cadastrale en amont de Pantalinas (issu du bas latin *exsartum*, terrain défriché, participe passé de *exsarire*, sarcler, est devenu par agglutination de l'article, *lissar*) ; désigne un lieu récemment défriché par le feu, ce qu'on appelle écobuage.

Labarthe : s'applique toujours à une zone de buissons, ce toponyme provenant d'un ancien mot gaulois BARTO (le fourré, le hallier), qui est passé dans la langue d'oc et y a servi longtemps à désigner tous les Barthas et Barthes buissonneux du sud-ouest.

Ces deux derniers toponymes présentent une agglutination de l'article qui montre qu'il s'agit de termes tardifs (fin du Moyen-âge). Ils sont probablement à mettre en rapport avec le dépeuplement quasi-total de Floirac à la fin de la guerre de Cent Ans qui a nécessité de nouvelles inféodations par les seigneurs à des nouveaux venus issus du Limousin ou de l'Auvergne pour la remise en culture du territoire.

Michel et Anne Marie DAUBET

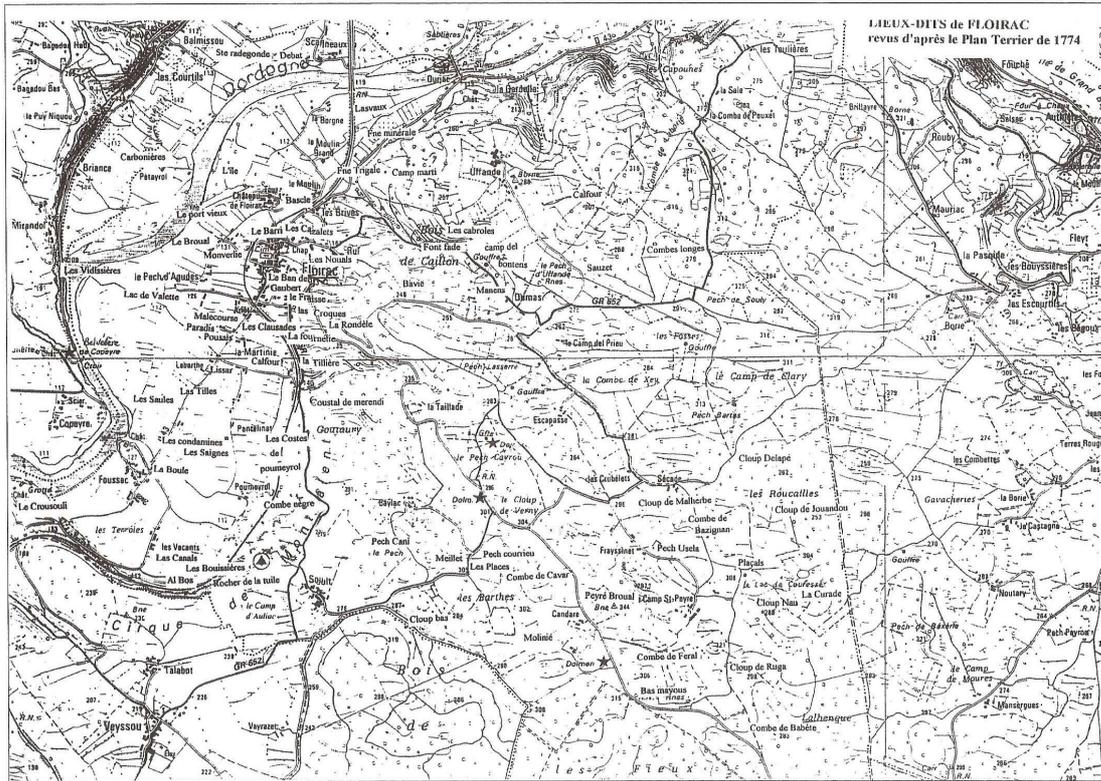


Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4 : Moulin Grand



Fig. 5 : Camp del vinhal



Fig. 6 : Confluence Pouzal – Ruisseau des Nouals



Fig. 7 : La Couasne



Fig. 8 : Fontaine de Poumeyrol



Fig. 9 : Le Cayrou



Fig. 10 : Malecourse



Fig. 11 : Monverlie



Fig. 12 : Lac de Manen



Fig. 14 : Source des Dragonnières



Fig. 13 : Fontaine de Manen



Fig. 14 : Source des Dragonnières



Fig. 15 :Source du Serpentil